

COMMUNIQU   DE PRESSE
28 SEPTEMBRE 2026

25  ME   DITION DU CONCOURS TALENTS DES CIT  S : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGU  S DANS LE GRAND EST

Grand Est, 28 septembre - Le concours Talents des Cit  s, pilot   par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financ   par l'  tat et la Banque des Territoires, r  compense des cr  ateurs d'entreprises, ayant implant   ou souhaitant d  ployer leurs activit  s dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville¹ (QPV).

Cette 25e   dition, lanc  e en avril 2026, s'inscrit dans le **Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030**. D  ploy   localement, ce programme f  d  re aujourd'hui pr  s de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Cr  a, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les cr  ateurs au quotidien.

Ce concours organis   par Bpifrance et accompagn   dans sa mise en   uvre par **BGE**, est soutenu par l'**Agence nationale de la coh  sion des territoires** (ANCT), la **Banque des Territoires**, **France T  l  visions**, **Radio France**, **France Travail**, et le **Club XXIe si  cle**.

Un **jury r  gional**, pr  sid   par le Responsable Cr  ation et Entrepreneuriat de Bpifrance, s'est r  uni afin de d  signer les laur  ats. Ces derniers ont   t     valu  s selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilit     conomique et financi  re** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activit  ), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a d  sign   deux laur  ats r  gionaux :

- Arthur EGLOFFE, laur  at r  gional dans la **cat  gorie Jeune Pousse**, destin  e aux entrepreneurs en activit   immatricul  s depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Chlo   SCHMITT, laur  ate r  gionale dans la **cat  gorie Cr  ation**, destin  e aux entrepreneurs en activit   immatricul  s depuis **plus d'un an**, issus et/ou implant  s dans un QPV.

Les deux laur  ats r  gionaux re  oivent une dotation de **2 000 euros pour la cat  gorie Cr  ation** et **1 000 euros pour la cat  gorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer    la finale du concours Talents des Cit  s 2026 qui d  signera **8 laur  ats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'   7 000 euros ou une campagne de visibilit   m  dia.

Qui sont-ils ?

CAT  GORIE JEUNE POUSSE :

¹ Pour participer, chaque candidat doit   tre suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement    la cr  ation d'entreprise.



Lauréat : Arthur EGLOFFE

Entreprise en nom propre : ARTEOS PRO

Ville / Quartier : Colmar

Accompagné et/ou financé par : BGE

- **Parcours :** Engagé dans le milieu associatif dès l'adolescence et confronté au handicap, Arthur s'est orienté vers l'administration culturelle après des débuts en médecine. Titulaire d'un Master en études et pratiques culturelles, il s'est formé au droit, à la gestion de paie et à la comptabilité, avant d'exercer pendant plus de dix ans au sein d'institutions du spectacle vivant (centres dramatiques, scènes nationales, festivals, compagnies, et même une école de danse au Burkina Faso).
- **L'idée et l'entreprise :** Arteos propose un service d'externalisation administrative, financière et sociale sur mesure pour les acteurs du spectacle vivant (compagnies, festivals, lieux de diffusion). En tant qu'interlocuteur unique, l'entreprise prend en charge la paie des intermittents, les budgets, les contrats et les demandes de subventions pour permettre aux artistes de se consacrer à la création. En moins d'un an, la structure a déjà accompagné plus de 50 structures à l'échelle nationale.
- **L'impact et l'engagement :** Ayant vécu et développé de nombreuses initiatives au sein des quartiers prioritaires, Arthur utilise la culture comme levier de médiation, de lien social et d'inclusion. En professionnalisant la gestion d'acteurs culturels souvent précaires ou issus de territoires isolés, Arteos sécurise l'emploi artistique et renforce l'offre culturelle de proximité. Son initiative démontre la viabilité d'un modèle entrepreneurial fondé sur l'expertise technique et l'engagement territorial.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Chloé SCHMITT

Entreprise en nom propre : Fort Sinon Rien

Ville / Quartier : Strasbourg

Accompagnée et/ou financée par : BGE, Le Labo des Partenariats, Byfurk, La Ruche.

- **Parcours :** Titulaire d'un diplôme de niveau Master/Ingénieur, Chloé a d'abord exercé pendant cinq ans comme consultante en amélioration des conditions de travail en entreprise. Elle a ensuite dirigé le développement d'une structure associative durant deux ans, avant de piloter la stratégie et l'administration d'une société du second œuvre à l'étranger pendant un an. C'est à la suite de ces expériences et de sa rencontre avec son associé qu'elle a cofondé Fort sinon rien.
- **L'idée et l'entreprise :** Leur projet est né du constat que du bois encore réutilisable est enfoui ou brûlé, alors que la préservation des ressources forestières constitue un enjeu majeur. Fort Sinon Rien conçoit et fabrique du mobilier, des scénographies et des agencements sur mesure à partir de bois de réemploi (chutes, excédents et pré-déchets récupérés localement). Son modèle intègre directement les usagers à la co-conception et privilégie, dès que possible, la réutilisation des matières déjà disponibles chez les clients professionnels ou particuliers. En complément de la fabrication, la structure anime des ateliers participatifs pour transmettre des compétences manuelles et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique.
- **L'impact et l'engagement :** Engagée en faveur de l'économie circulaire, la structure a déjà permis de revaloriser 50 tonnes de bois et dispose d'une capacité de traitement pouvant atteindre 150 tonnes par an, évitant ainsi l'enfouissement ou l'incinération de matières encore viables. Fort Sinon Rien participe activement à la structuration d'une filière locale du bois de réemploi dans le Grand Est, forme des alternants, soutient des projets d'aménagements solidaires auprès d'associations et a déjà sensibilisé plus de 2 500 personnes aux pratiques de réemploi. Dans 5 ans, elle espère pouvoir proposer du réemploi dans le second œuvre (terrasse, parquet, pergola...).

Plus d'informations sur : <https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/>

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : [Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr)



Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Grand Est se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance**, le **12 novembre à Strasbourg**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

BPIFRANCE

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires. Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.